

À la barre, l'apôtre joue à double jeu

L'homme d'affaires a raconté à sa manière le rachat d'Adidas, sans être recadré par la présidente.

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND
sdurandsouffland@lefigaro.fr

PROCÈS Un procès pour escroquerie et détournement de fonds publics, ou une conférence de Bernard Tapie sur l'affaire Adidas et l'arbitrage providentiel qui, en 2008 et contre toute attente, lui a alloué 403 millions d'euros? La présidente Christine Mée lui laisse la bride sur le cou. Pendant son très long exposé, déjà, il bouillonnait. À un moment, n'y tenant plus, il s'était écrié: «Mais c'est la fable qu'on nous raconte depuis quinze ans!» Comme la magistrate ne lui a pas tiré les oreilles immédiatement, l'homme d'affaires s'est senti autorisé à faire comme chez lui.

Le voici qui raconte à sa manière l'épopée du rachat d'Adidas à l'orée des années 1990, le début d'une restructuration prometteuse sous sa houlette, un bénéfice de «500 millions de deutsche marks en 1993» (eh oui, à cette époque on comptait encore en anciennes monnaies). Seulement voilà, en 1992, François Mitterrand lui propose un poste dans le gouvernement Bérégovoy. «Quand on me propose d'être ministre, j'hésite pas une seconde», explique le prévenu.

Il décide donc de se séparer de ses entreprises. Ah bon? Ne vend-il pas plutôt le couteau sous la gorge parce que son groupe avait eu les yeux plus gros que le ventre et que la faillite menaçait, ose la présidente? Quelle idée,

réplique le conférencier. Mme Mée: «Il y a pourtant des éléments qui...»

M. Tapie la coupe: «...Non, des déclarations, pas des éléments.»

Et le voilà reparti dans sa théorie du complot, dans laquelle même l'influen-

te Gilberte Beaux, «une femme fabuleuse», a joué double jeu: «Eh ben, elle m'a trahi, y'a aucun doute.» À l'en croire, sa banque depuis toujours, le Crédit lyonnais, l'a doublé dans la vente d'Adidas à Robert Louis-Dreyfus. Le futur minis-

tre croyait que le prix était de 2 milliards de francs, il était en réalité du double, donc la banque aurait empoché frauduleusement la différence, via des «structures offshore» et avec l'aide rémunérée - les conseils de M. Tapie pro-



Bernard Tapie arrive au tribunal, lundi, au premier jour de son procès. AFP

duisent la facture (3 millions de francs) - de Mme Beaux.

«Les cheveux repoussent, pas la mémoire»

«Certains traitements font tomber les cheveux et la mémoire, les cheveux repoussent, pas la mémoire», soupire pudiquement le conférencier quand un détail lui échappe. Assis derrière lui, M^e Maurice Lantourne, hier son avocat aujourd'hui l'un de ses cinq coprésidents, l'aide parfois à préciser son propos, à rectifier un nombre à huit zéros.

Tel Jan Ullrich grimant jadis l'Al d'Huez sans se lever de sa selle, Bernard Tapie, en roue libre, pourfend avec un débit de locomotive les «turpitudes du Lyonnais, dénonce le «passif totalement bidon» qu'on lui a «collé» puis mieux le rouler, rappelle que les archives du Crédit lyonnais ont brûlé un «incendie criminel classé sans suite», pointe la nomination à la tête du CDR (organisme chargé de gérer les actifs toxiques de la banque) du président du tribunal de commerce qui avait décidé de la liquidation de ses biens. «C'est comme en Corée du Nord! On se demande pourquoi j'ai un cancer de l'estomac?»

Jusqu'à présent, les tribunaux ont toujours débouté, ou condamné, le toujours débouté, ou condamné, puisable procédurier. Mais dans un public, un homme qui se présente comme «médiun» en est certain car «vu»: Bernard Tapie sera relaxé.

L'école, institution raciste selon SUD-93

Après ses stages en «non-mixité racisée» en 2017, ce syndicat veut récidiver en Seine-Saint-Denis avec deux jours de formation aux enseignants sur le «traitement différentiel des populations non blanches».

MARIE-ESTELLE PECH @MariEstellePech

ÉDUCATION Le ministère de l'Éducation étudie «toutes les possibilités de recours juridique» pour répondre à un nouveau coup d'éclat de SUD-éducation 93. Un peu plus d'un an après son atelier réservé aux enseignants «racisés», c'est-à-dire «non blancs», le syndicat de Seine-Saint-Denis rempile avec un nouveau stage aux relents identitaires et indigénistes. Il propose une formation sur la meilleure façon d'«entrer en pédagogie antiraciste» les lundi 15 et mardi 16 avril.

Au menu, une critique de l'institution scolaire qui, pour le syndicat, est fondamentalement «raciste». «Augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étudiant-e-s étranger-ère-s, ethnocentrisme des nouveaux programmes du lycée en humanités, répression policière des lycéen-ne-s dans les quartiers populaires [...]. Le traitement différentiel des populations non blanches par l'institution scolaire apparaît comme de plus en plus décomplexé», affirme le syndicat. Ce stage constitue une énième version d'un débat antiraciste controversé. Depuis deux ans, c'est le syndicalisme qui s'en empare, après les commissions fé-

ministes interdites aux hommes blancs de Nuit debout, le camp d'été décolonial interdit aux Blancs ou le festival afroféministe en partie réservé aux femmes noires à Paris, en 2016.

Le détail de ces journées de formation, qui permettent légalement aux enseignants d'être dispensés de cours, ne manquera pas de susciter l'émoi. Les membres de SUD-éducation 93 et les cent vingt personnels d'éducation inscrits passeront au crible les programmes d'histoire pour «déconstruire le roman national dans une école raciste et libérale». On y planchera sur la question des élèves discriminés parce que «racisés» et de leurs parents victimes «de racisme et d'islamophobie», sur la meilleure façon de défendre les personnels éducatifs «racisés», etc. SUD-éducation propose aussi plusieurs ateliers, dont une «introduction à l'antiracisme politique», l'apprentissage de «pédagogies radicales en lien avec l'antiracisme» et les «logiques racistes à l'université». L'atelier «Comment se défendre dans son environnement professionnel» sera organisé évidemment «en non-mixité»!

Parmi la dizaine d'intervenants, on remarque le blogueur et militant politique guadeloupéen Joao Gabriell, un «indépendantiste convaincu», spécia-

liste des problématiques liées au racisme, au colonialisme et aux questions de genre. Il revendique une «approche marxiste de la négrophobie et du (néo)colonialisme». La politologue Françoise Vergès participera aussi à un atelier. Elle qui a pour habitude de dénoncer le «blantriarcat» et le «capitalisme racial» vient de faire paraître *Un féminisme décolonial* (La Fabrique, 2019) et compte parmi proches du Parti des indigènes de la République (PIR).

Fond de sauce indigéniste

Si cette année, prudemment, le syndicat évite d'évoquer un «racisme d'État» à proprement parler, le fond de sa sauce indigéniste n'a pas changé. En décembre 2017, déjà, il critiquait des programmes d'histoire qui «servent le roman national», dénonçait l'islamophobie, la romophobie, la négrophobie. Le syndicat affirmait surtout que «l'analyse du racisme d'État dans la société et en particulier dans l'Éducation nationale s'impose». Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avait déposé plainte pour «diffamation» à l'encontre du syndicat à cause de cette phrase. «L'expression même utilisée (le terme «racisme», NDLR) est absolument scandaleuse, elle

ne peut avoir sa place dans l'Éducation nationale», avait par ailleurs déclaré Jean-Michel Blanquer devant l'Assemblée nationale. «On parle de non-mixité raciale, on parle de blancheur, on parle de racisé [...] les mots les plus épouvantables du vocabulaire politique sont utilisés au nom soi-disant de l'antiracisme alors qu'en fait ils véhiculent évidemment un racisme», avait-il alors critiqué.

Depuis, fait-on savoir au ministère de l'Éducation nationale, la plainte a été classée sans suite. Il n'est en effet pas possible juridiquement de poursuivre une personne morale - en l'occurrence, un syndicat - en diffamation. L'entourage de Jean-Michel Blanquer étudie actuellement quelle riposte juridique opposer à SUD-éducation 93 mais le sujet est délicat. «Réagir fermement, publiquement, c'est offrir beaucoup de visibilité à ces personnes. Or, c'est ce qu'elles recherchent», considère-t-on. Pour autant, «on ne peut pas ne rien faire. Nous sommes vigilants, nous condamnons évidemment les valeurs portées par ce syndicat. On ne peut pas accepter d'entendre que l'école est intrinsèquement raciste. C'est faux. Même s'il peut y avoir, évidemment, comme dans toute institution, tel ou tel acte raciste que nous condamnons».

EN BREF

Adama Traoré: les juges terminent leurs investigations

Les juges d'instruction chargés de l'enquête sur l'assassinat d'Adama Traoré lors de son interpellation, en juillet 2017, ont clos leurs investigations le 15 décembre, sans avoir prononcé de mise en ex-

Grève des douaniers: un débloqué des enveloppes de 14 millions d'euros

Le gouvernement a mis une enveloppe de 14 millions d'euros pour améliorer la rémunération des douaniers en grève depuis dix jours. On a annoncé les Douanes à l'issue d'une négociation avec les syndicats.

Les avocats s'engagent pour l'égalité professionnelle

Lundi, lors de ses pressions de l'égalité, le de Paris a remis les t de l'égalité récomp pratiques vertueuses d'avocats en matière professionnelle». Le Veil de l'égalité pro a été remis au cabinet & Sterling a reçu le du jury. Le cabinet a reçu celui de l'égalité professionnelle de 20 à 40 collabo